

DELIBERATION N° 2025-07 – Affectation des résultats du SAAD du CIAS

L'an deux mille vingt-cinq, le Quatorze Avril à ARUDY
Le conseil d'administration du CIAS
Dûment convoqué, s'est réuni, en lieu ordinaire de ses
séances,
Sous la présidence de Monsieur CASAUBON,
Président du CIAS de la Vallée d'Ossau.

2IEME CONVOCATION

PRÉSENTS : CASAUBON Jean-Paul, Président ; BLANCHET Anne, Elue ; AUSSANT Claude, Elu ;
BUNEL Marcel, Représentant diverses associations locales ; BERGES Marie-Françoise,
Représentante association insertion et lutte contre les exclusions ; BELLOCQ Chantal,
Représentante association personnes âgées.

EXCUSÉS : DESSEIN Michaël, Elu ; PARGARDE Didier, Représentant association personnes
handicapées.

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2024 DU SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

RAPPORTEUR : JEAN-PAUL CASAUBON, PRÉSIDENT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu l'instruction budgétaire M22,

Le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, à
l'unanimité,

Après avoir approuvé, ce jour, le compte administratif de l'exercice 2024 ;

• Un excédent de fonctionnement de l'année	63 786.16 €
• Un excédent reporté de	22 815.17 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de	86 601.33 €

• Un déficit d'investissement de	- 3 322.86 €
• Un déficit des restes à réaliser de	0 €
• Une correction d'opération d'ordre mixte pour créances douteuses	+ 25.41 €
Soit un besoin de financement de	3 297.45€

Le rapport entendu,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré - à l'unanimité des membres présents
- « Pour » : 6 voix - « Contre » : 0 voix - « Blancs » : 0 voix :

- **AFFECTE** le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : EXCEDENT	86 601.33€
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	3 297.45 €
RESULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	83 303,88 €

Jean-Paul CASAUBON,
Président de la CCVO,
Président du CIAS de la Vallée d'Ossau

